

# INSIGNIFIANCE DU CONGRÈS DES SOCIALISTES PARLEMENTAIRES...

Fut-il rien de plus décevant que le Congrès tenu ces temps derniers par les délégués des groupes socialistes qui, sous diverses appellations, constituent le «*Parti socialiste Ouvrier*», et se rattachent tout particulièrement au marxisme parlementaire?

Sans doute les congressistes y affirmèrent leurs prétentions à «*conquérir les pouvoirs publics*», c'est-à-dire à devenir les gouvernants de la société révolutionnée selon la formule marxiste et sous la direction de leur chef suprême - Liebknecht - assisté en France de tous les sous-oufs et caporaux du Parti. Mais on espérait que, du moins, les délégués exposeraient leurs vues sur l'orientation à donner, au point de vue de leur *Doctrine* sociale, à ces pouvoirs publics, au bénéfice de la société de l'avenir, dont ces braves affirment sans rire posséder le secret, à l'exclusion de tous autres socialistes en dehors de leur *Credo* et désormais indignes de s'appeler de ce nom.

Après tout, qui sait si cette exposition de vues gouvernementales n'eut point révélé certaines conceptions valant la peine d'être sérieusement examinées de près, d'être discutées sérieusement et, peut-être même, qui sait? - tout doctrinarisme à part, - si elle n'eût pu servir à orienter ceux qui aspirant à jeter bas l'édifice social actuel, dont l'écroulement subit peut nous écraser tous, si nous ne sommes pas, avant, asphyxiés par les pourritures qu'il renferme?

On attendait donc avec curiosité et avec intérêt ce qu'allaient dire à ce congrès les porte-parole du Parti.

On espérait ainsi savoir comment ces aspirants de gouvernement socialiste entendent se servir des pouvoirs publics dont la future évolution doit les nantir - espèrent-ils - et surtout d'après quels principes généraux ils s'appêtent à les faire fonctionner.

- Comment l'instruction et l'éducation publiques, bases de toute société?
- Comment la constitution de la famille?
- Comment l'exercice des droits individuels?
- Comment l'organisation de la production collective?
- Comment la répartition des produits, et comment celle-ci se pourra concilier avec le droit de circulation de chaque producteur?
- Comment il sera pourvu aux frais généraux sociaux: entretien de l'outillage, des voies de transport; enseignement public; entretien des vieillards, des malades et des infirmes?
- Comment la répression des crimes et des délits - la procédure civile supprimée du fait même de la suppression de la propriété individuelle?
- Comment seront établis les rapports individuels en ce qu'ils intéressent l'ordre collectif; - comment les rapports de groupes à groupes et des communes, soit entre elles, soit avec l'Etat collectiviste?
- Que sera la commune, assise véritable de la liberté et de l'égalité sociale?
- Sur quelles bases seront établis les rapports des divers groupes sociaux ou unités nationales extérieures?
- Enfin comment, de l'individu à l'Etat collectiviste, s'organisera la participation la plus directe possible de l'individu à la direction des intérêts sociaux, de manière qu'il en puisse contrôler sérieusement les besoins et leur satisfaction? etc..., etc...

Sans doute, la plus grande partie de ces questions ne peut avoir de solutions immédiates, ces solutions relevant surtout de l'expérience et, sous peine de tomber dans quelque puérile utopie, on ne les saurait exiger sérieusement d'un socialiste quelconque. - Sans compter même qu'il faudrait au préalable discuter ou le maintien ou la suppression des divers services publics auxquels ces questions se rattachent. - Mais encore eût-il été intéressant de savoir en vue de quels principes sociaux nos aspirants gouvernants entendent arriver à des solutions relatives conduisant à d'autres plus complètes et plus scientifiques, puisqu'ils se prétendent investis de la «*science sociale*».

Mais quant aux questions se rattachant à la nouvelle organisation de l'enseignement public, à la constitution de la famille socialiste et à l'exercice des droits individuels, il était au moins d'urgence absolue qu'on connût l'opinion formelle des futurs organisateurs de la société unitaire qu'ils rêvent de diriger en «*néo-jacobins socialistes*» qu'ils sont.

Jusqu'à maintenant, en effet, tous nos gouvernants, monarchistes, libéraux ou ultra-républicains, revendiquent pour l'Etat seul le monopole de l'enseignement public. Les monarchistes absolus et cléricaux, au nom de la liberté, dont ils se soucient comme d'un juif, revendiquent le droit d'enseigner pour la famille c'est-à-dire l'Eglise, comptant bien que, par tradition, par impuissance et surtout par intérêt, les parents confieront leurs enfants à celle-ci pour les façonner à sa guise.

Si le Congrès qui nous occupe est demeuré muet sur cette question, le citoyen E. Fournière, un de ses membres, dans son article publié par *la Petite République* du 17 janvier: «*L'Etat ou l'Eglise*», s'est nettement déclaré partisan du droit exclusif de l'Etat en cette matière. Nous ne lui en ferons pas un crime, cette solution - fort discutable en principe - étant, en l'état actuel des choses, presque inévitable, au moins transitoirement.

Mais là n'est point l'importance du sujet. Ce qu'il importe surtout, c'est de savoir si, pour nos socialistes parlementaires, l'Etat de leur rêve considérera ou non l'enfant comme un être virtuellement libre, ayant le droit de s'assimiler toutes les connaissances acquises précédemment, dans les seules limites que déterminera naturellement la puissance des facultés dont il est doué, et d'user de ses acquisitions intellectuelles suivant ses goûts et ses tendances propres, ou si, continuant des traditions jusqu'alors communes à l'Etat et à l'Eglise, l'Etat collectiviste entendra, lui aussi, se réserver le droit d'inculquer à l'enfant des idées préconçues, en vue de ses intérêts et de ses besoins gouvernementaux. En un mot, l'Etat collectiviste fera-t-il de son élève un homme réellement libre dans son intelligence, ou en fera-t-il ce qu'on est convenu d'appeler un «*bon serviteur*», c'est-à-dire une simple marionnette dont il manœuvrera les ficelles?

Dans son article, le citoyen Fournière, pas plus que le Congrès, n'a abordé ce côté de la question. Peut-être attend-il d'être ministre de *l'Instruction publique* pour nous faire connaître son opinion à ce propos.

Quant à la famille, comment la conçoivent - dans l'avenir qu'ils nous réservent - les socialistes congressistes? Continuera-t-elle - comme par le passé - à se composer de termes inégaux, moralement et socialement?

La femme sera-t-elle libre dans ses affections intimes, ainsi que de choisir, au point de vue économique, la situation qui lui paraîtra le mieux garantir son indépendance, ou demeurera-t-elle, comme jusqu'à maintenant, la serve plus ou moins bien traitée par son seigneur et maître, le «*chef de famille*» (avec ou sans divorce).

Continuera-t-on à l'enfermer dans ce brutal dilemme de Proudhon: *Ménagère ou courtisane*?

Ou bien la famille nouvelle sera-t-elle l'union libre de deux époux ayant mêmes droits et mêmes devoirs, déterminés seulement par leur réciproque affection et non plus par l'inconscience de législateurs imbéciles autant qu'hypocrites?

La famille sera-t-elle maintenue bon gré mal gré par le commissaire et le gendarme, sauf recours au revolver et au vitriol, ou reposera-t-elle uniquement sur la seule volonté de ceux qui la composent?

Voilà ce qu'on eût été désireux d'apprendre de nos futurs dirigeants. Enfin, en ce qui concerne principalement les droits de l'individu, il eût été de première importance encore, à notre avis que les congressistes s'expliquassent nettement sur cette question: *La société a-t-elle pour unique but et seule raison d'être d'accroître la puissance d'action de l'individu, ou celui-ci ne doit-il être considéré que comme un simple rouage de la machine sociale, au bon fonctionnement de laquelle il doit sacrifier tous ses efforts et jusqu'à sa liberté, à la plus grande gloire et pour le profit de ceux qui dirigeront à leur tour la susdite machine?*

Au lieu de nous édifier sur leur opinion à propos de tous ces sujets, les congressistes nous semblent s'être surtout préoccupés des moyens de s'emparer du gouvernement, fût-ce au prix des plus répugnantes compromissions avec les pires ennemis du prolétariat dont ils se prétendent les seuls défenseurs attirés - ce qui est d'ailleurs à la portée des plus vulgaires ambitions, se contentant de nous indiquer de quelle façon ils traiteraient les dissidents qui se permettraient de protester contre leur outrecuidance «scientifique».

Certains trouvent que c'est peu, ou que c'est trop.

Nous avouerons franchement ne pouvoir que nous réjouir de l'avortement de ces socialistes prétendus «scientifiques» dont le triomphe, par impossible, ne serait que la continuation des insanités sociales dont la révolution sociale future nous débarrassera définitivement, il faut l'espérer.

**Gustave LEFRANÇOIS.**

-----